

CIRCUITS GROUPES



2017-2018

Découvrez le Nord-Est Parisien en groupe

De nouvelles idées pour vos sorties de groupes !

Le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis vous propose des circuits pour découvrir toute la richesse et la diversité du Nord-Est Parisien. Profitez de ce territoire aux multiples visages à deux pas de Paris, à travers des sites touristiques majeurs ou des lieux uniques et originaux dont les portes ne s'ouvriront rien que pour vous.

Quelle que soit la taille de votre groupe, nous mettons tout en œuvre pour trouver la formule la mieux adaptée à votre demande et à votre budget.

Notre équipe est à votre disposition pour organiser votre sortie de groupe, moduler les circuits au gré de vos envies et vous constituer des programmes sur mesure.

Renseignements et réservations
Comité départemental du tourisme
de la Seine-Saint-Denis

Service groupes
140 avenue Jean Lolive - 93695 PANTIN Cedex
Tél. : +33 (0)1 49 15 98 98
e-mail : groupes@tourisme93.com
www.tourisme93.com



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT - ATELIER GÉOMATIQUE

Design : graxcom@orange.fr | Crédits photos : © Pascal Lemaître, Centre des monuments nationaux - © DR La Cité du cinéma - © Musée de l'Air et de l'Espace, Alexandre Fernandes - © Brasserie Gallia - © L. Michallet ENS Louis-Lumière 2015 - © Stade de France - © Centre des monuments nationaux, Pascal Lemaître - © Chez ma cousine - © Joachim Roman - © Stade de France, Mécary Zubiena et Régimbal architectes ADAGP Paris - © Mémorial de la Shoah, Vincent Prunier - © Office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris - © CSI - © Eric Garault - © La Cinquante-Paris - © Philharmonie de Paris, Beaucaire - © Halle Pajol - Auberge de jeunesse Yves Robert - © Le Petit Parisien - Musée de l'Histoire vivante de Montreuil - © Jacques Sigant - © Deambulatio patrimoine en partage, Gabelle Benchohra - © Archives nationales, architecte M. Fukas - © Séverine cité de la céramique, G. Jorca - © Elisa Tagnin - © Vieilles Maisons de Paris - © Camaux de Paris - © DR La Géode - © Caraxavria - © Aaradana - © Black Paris Walks - © M. Boëhm - © Centre des monuments nationaux - © Château de Malmaison - © DR Musée de l'histoire de Saint-Denis - © DR La Géode - © Musée de la communication, Jean-Pierre Liss - © Saint-Denis - © Hélière Saïf-Lavorel - © Hélière Saïf-Lavorel - © CDT93 - © Stade de France, Mécary Zubiena et Régimbal architectes ADAGP Paris 2011 | F. Aguilon - © Holiday Inn Saint-Ouen - © Hélière Saïf-Lavorel, © CDT93.

2017-2018

Sommaire

Incontournables p. 04/05

- Patrimoine royal et divertissement
- Tapis rouge, Tapis vert
- Mémoires de déportation en Seine-Saint-Denis
- Le Marché aux Puces de Saint-Ouen
- La Cité des Sciences et de l'Industrie

Architecture remarquable p. 06

- La Cité du cinéma
- Le Centquatre-Paris
- La Philharmonie de Paris
- La Halle Pajol, un projet architectural écologique

Mystères et faits divers p. 07

- Les faits divers en banlieue au XIX^e siècle
- Croisière sur l'Ourcq « Archives du crime »
- Mystères et légendes au Père Lachaise
- Départ pour un polar

Techniques et savoir-faire p. 08/09

- La brasserie Gallia
- Les Archives Nationales
- Métiers d'art : de la fabrication à la conservation
- Coulisses de la Tour Eiffel et croisière sucrée sur la Seine
- Sur la piste des entreprises pionnières de l'Est Parisien
- Le service des Canaux vous accueille
- Au cœur de la Géode

Transports p. 10

- La Gare du Nord et son quartier
- La Gare de l'Est et son quartier
- La conquête aérienne

Croisières p. 11

- Croisière cinéma «Boat Movie»
- Croisière du Vieux Paris
- Croisière Cité des Sciences et de l'Industrie

Ville Monde p. 12

- Balade graff : faites le mur à Saint-Ouen !
- La Route des Indes
- Les multiples visages de Montreuil
- Le Paris Noir : de Pigalle à la Goutte d'Or

Soyez acteur p. 13

- Atelier graff
- Croisière « Faites votre vin »
- Réalisez un portrait 100% végétal
- Rallye révolutionnaire

Grand Paris p. 14/15

- Au temps de Napoléon Bonaparte
- Au temps des Rois de France
- Journée Renaissance
- À la découverte de la campagne Briarde

Billetterie et sur-mesure p. 16

Conditions générales et particulières de réservation p. 17

Tourisme & Territoires - Destination Groupes p. 18/19

Frais de dossier : 15€ TTC



Légende



durée



nombre de personnes minimum / maximum



collation comprise



déjeuner / dîner compris



visite pédestre



accessible en transports en commun

EXCLUSIVITÉ

exclusivité du Nord-Est Parisien

JOURNÉE

Saint-Denis - Paris 18^e

Patrimoine royal et divertissement

La Basilique Royale de Saint-Denis

Suivez le guide et découvrez la Basilique-cathédrale de Saint-Denis, premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique au XII^e siècle. Sa construction fut achevée au temps de Saint Louis, au XIII^e siècle, et elle fut restaurée par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle. Son architecture est remarquable par la diversité de ses styles et la richesse de ses vitraux. Symbole de l'histoire de France, on peut y admirer le plus grand ensemble de sculptures funéraires dans le monde avec ses 70 gisants et tombeaux de souverains : Dagobert, François 1^{er}, Catherine de Médicis, Louis XVI...



Déjeuner au cabaret à Montmartre

Partez ensuite pour Montmartre et son ambiance si particulière. Nous vous proposons un déjeuner - spectacle au cabaret. Depuis 1928, « Chez ma Cousine » vous propose un spectacle de cabaret typiquement montmartrois de qualité, où la chaleur et la convivialité sont de rigueur ! Un déjeuner tout compris et un spectacle composé d'artistes de grands talents, chanteurs, illusionnistes, humoristes, chansonniers et imitateurs.



68€ /pers.   

 min. 20 ■ Du lundi au samedi.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

JOURNÉE

Saint-Denis

Tapis rouge, Tapis vert

La Cité du cinéma

Un temple du cinéma aux portes de Paris ! Découvrez ce lieu unique en Europe, imaginé par Luc Besson, réalisateur et producteur à succès (le 5^e élément, le Grand Bleu, Nikita, Lucy, Taxi...). De l'immense nef longue de 200 mètres, ancienne salle des machines, à l'avenue des studios en passant par un stock technique, des ateliers de décors et un plateau de tournage, votre guide vous racontera des anecdotes se rapportant au tournage de films. Un film documentaire sera projeté, retraçant les différentes évolutions de ce projet ambitieux, pour qu'il soit possible, en France, de créer un film de A à Z.



Le Stade de France

Avec votre guide, entrez dans les coulisses de la plus grande enceinte sportive et culturelle de France. Des loges privées, vous suivrez ensuite le parcours emprunté par les plus grands sportifs, retrouverez l'ambiance des vestiaires et traverserez le tunnel qui mène à la pelouse ! Au moment d'entrer dans l'arène, fermez les yeux et ressentez toute l'émotion des plus grands matchs comme si vous y étiez !



55€ /pers.   

Pour des raisons artistiques ou techniques, le parcours à la Cité peut être modifié le jour J.

 min. 20 ■ Les mercredis, jeudis et vendredis, sauf période d'évènements.

JOURNÉE

Drancy - Bobigny**Mémoires de déportation en Seine-Saint-Denis****Le Mémorial de la Shoah et Cité de la Muette à Drancy**

Ouvert en 2013, le Mémorial est un véritable lieu d'histoire, de mémoire et d'éducation. Avec votre guide et à l'aide de témoignages, de vidéos et d'archives, vous retracerez l'histoire du Camp de Drancy, la vie quotidienne des internés, l'organisation des déportations de 1941 à 1944, ainsi que la construction de la mémoire du camp après-guerre. En traversant la rue, vous pénétrerez ensuite au cœur de la Cité de la Muette, devenue en 1941 un camp d'internement et en 1942 le camp de regroupement des Juifs de France, en vue de leur déportation vers les camps d'extermination. Le wagon témoin, à l'entrée de la Cité, en est le plus précieux témoignage.

**La gare de Bobigny**

Pratique au niveau logistique, discrète, faiblement exposée aux risques de bombardement, la gare de Bobigny sert de lieu de départ pour 21 convois de déportés juifs entre juillet 1943 et août 1944. La gare étant directement reliée avec le réseau de l'Est, les convois se terminaient principalement en Pologne. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2005, cette ancienne gare de déportation, avec son architecture singulière d'inspiration « balnéaire », est un véritable hommage à la mémoire des Juifs de France déportés, mais aussi des cheminots résistants.



24€ /pers.  

 min. 20 / max. 30 ■ Du lundi au jeudi.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Saint-Ouen**Le Marché aux Puces de Saint-Ouen**

« Les Puces », premier marché d'antiquités au monde, sont un site unique classé pour son ambiance et son atmosphère inédites. Votre guide vous emmènera à la découverte de ce marché étonnant regroupant pas moins de 2 500 commerçants répartis sur dix marchés : le marché Vernaison fait partie des premiers marchés en 1920, avec ses petites baraques préfabriquées. Le marché Biron est quant à lui reconnu comme le lieu où l'on trouve des meubles anciens de qualité, des bois dorés, de la verrerie. Le marché Jules Vallès est l'endroit des découvertes d'objets insolites et des bonnes affaires. Le marché Malik, aménagé sur un ancien terrain maraîcher, est un espace dédié aux fripes...



20€ /pers.   

 min. 20 / max. 40 ■ Les samedis, dimanches et lundis.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e**La Cité des Sciences et de l'Industrie**

Valoriser les sciences et les techniques liées à la recherche et à l'industrie, voilà tout l'enjeu de la Cité des Sciences et de l'Industrie. C'est un voyage historique, architectural et ludique que



nous vous proposons ici, une plongée dans l'histoire de ce monument extraordinaire aux allures futuristes conçu par Adrien Fainsilber et inauguré en 1986. Pour bien comprendre toute l'histoire de cette cité, votre guide remontera le temps jusqu'aux grandes entreprises du Baron Hausmann pour redessiner Paris. Vous poursuivrez votre visite dans les espaces Explora où sont concentrées les principales expositions permanentes qui donnent à voir, à entendre, à toucher. Tous vos sens seront en éveil...

26€ /pers.   

 min. 20 ■ Tous les jours sauf le lundi.

1/2 JOURNÉE

Saint-Denis

La Cité du cinéma



Visitez la belle et ambitieuse Cité du cinéma imaginée par Luc Besson ! Ce lieu unique en Europe est entièrement dédié au cinéma : 62 000 m² réunissant tous les intervenants d'un film, de l'écriture du scénario à la post-production, en passant par la création de décors et les plateaux de tournage. Votre guide vous racontera des anecdotes se rapportant aux tournages de films dont vous pourrez voir certains décors ou costumes originaux. Ancienne centrale électrique qui alimentait le métro parisien, la Cité est un exemple réussi de reconversion d'un site industriel, qui a su conserver l'ambiance du style Art Déco des années 1930.

24 € /pers.



Pour des raisons artistiques ou techniques, le parcours à la Cité peut être modifié le jour J.



min. 20 ■ Les mercredis, jeudis et vendredis.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e

La Philharmonie de Paris

Parcourez avec votre guide les 33 000 m² de toute récente Philharmonie de Paris, une création ambitieuse des architectes Jean Nouvel et Christian de Portzamparc, tant sur la structure moderne et innovante du bâtiment avec ses rondeurs et son intérieur épuré, que sur la qualité et l'exigence acoustiques. Vous découvrirez la Grande Salle, qui tel un cocon, permet à la musique d'envelopper les spectateurs par une sonorité sans faille, la Cité de la musique et sa collection d'instruments, les balcons, les salles et studios de répétition... Sans oublier l'histoire du projet et les étapes de la construction de ce temple de la musique.



24 € /pers.



min. 20 ■ Tous les jours sauf le lundi.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e

Le Centquatre-Paris

Découvrez un lieu de création artistique d'exception, au sein des anciennes Pompes Funèbres de Paris. Édifié en 1873, il est l'œuvre des architectes Delebarre de Bay et Godon, sous la houlette de Victor Baltard, architecte de la ville de Paris. Conçu dans le style de l'architecture industrielle de l'époque, celle des grandes gares et des halls d'exposition, le verre et la brique et les structures de fonte et de fer y sont largement utilisés. Ce site exceptionnel, tant par son architecture que par ses dimensions, offre aujourd'hui aux artistes des espaces de travail adaptés en terme de surfaces et d'équipements aux exigences contemporaines de la création, pour tous les genres artistiques. Visite de l'exposition en cours.



21 € /pers.



min. 15 / max. 30 ■ Du mardi au vendredi.

1/2 JOURNÉE

Paris 18^e

La Halle Pajol, un projet architectural écologique



Ancienne halle SNCF édifée en 1926 pour servir de plateforme de chargement, elle était desservie jusqu'au début des années 1990 par quatre voies ferrées. Un temps friche urbaine, la Halle Pajol, reconvertie en 2013 en bibliothèque municipale et auberge de jeunesse, est aujourd'hui un modèle éco-responsable : avec plus de 1 500 panneaux solaires, elle est la 2^e plus grande centrale solaire photovoltaïque urbaine de France. Bâtiment à basse consommation d'énergie et avec des innovations techniques comme le système de powerpipe, la VMC double flux et le puits canadien, il produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme.

90 € /groupe



min. 15 / max. 25 ■ Du lundi au vendredi.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

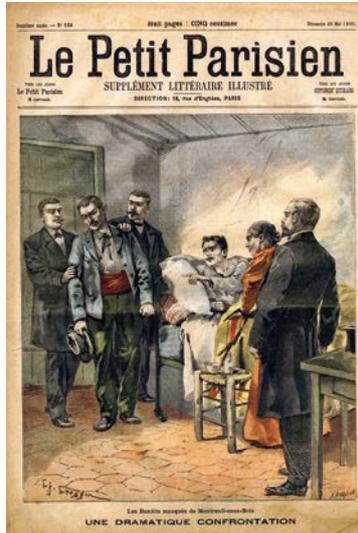
1/2 JOURNÉE

Montreuil

EXCLUSIVITÉ

Les faits divers en banlieue au XIX^e siècle

Découvrez les trésors du Musée de l'Histoire vivante, directement sortis des archives et présentés lors d'un atelier d'Histoire ! Les faits divers en banlieue à travers un quotidien du XIX^e siècle, le Petit Journal : empreinte de légendes urbaines en partie héritées de la zone ad aedificandi, espace anciennement militaire plus connu sous le terme « la zone », la banlieue a eu très tôt mauvaise presse. À travers articles et illustrations issus du Petit Journal, le Musée de l'Histoire vivante vous livre les enquêtes journalistiques de ce magazine alors très populaire. Une visite guidée de l'exposition en cours complètera l'atelier.



16€ /pers. 1h30

min. 5 / max. 25 ■ Du lundi au vendredi.

1/2 JOURNÉE

Paris 20^e

Mystères et légendes au Père Lachaise

Partez à la découverte des mystères et légendes, fantastiques et romantiques du célèbre cimetière accompagné de Jacques Sirgent, fondateur du Musée des Vampires et Monstres de l'imaginaire et auteur d'ouvrages ésotériques et fantastiques. Passionné par le surnaturel, votre guide vous propose une autre façon de découvrir le Père Lachaise, une étrange plongée dans l'irrationnel ! Entre rituels énigmatiques, attendrissants ou même parfois inquiétants et qui remontent tous à la nuit des temps... ou plutôt au temps de la nuit... moment où on les accomplit...



12€ /pers. 2h00

min. 12 / max. 20 ■ Tous les jours.

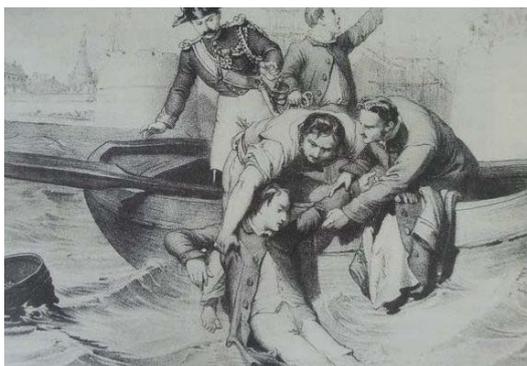
1/2 JOURNÉE

Paris 19^e – Bobigny

EXCLUSIVITÉ

Croisière sur l'Ourcq "Archives du crime"

Le Canal de l'Ourcq vous dévoile son côté sombre au cours de cette croisière. Embarquez et naviguez du bassin de la Villette au rond-point des Canaux, de l'écluse



du Pont de Flandre au bassin portuaire de Pantin et Parc de la Bergère à Bobigny. Découvrez des histoires criminelles et des faits divers peu ordinaires. Lieu de contrebande, voie de passage de personnages peu recommandables, le canal révèle les intrigues qui ont secoué ses berges aux XIX^e et XX^e siècles.

50€ /pers. 1h30

La croisière inclut l'aller et le retour et une pause-café à bord.

min. 35 ■ Tous les jours.

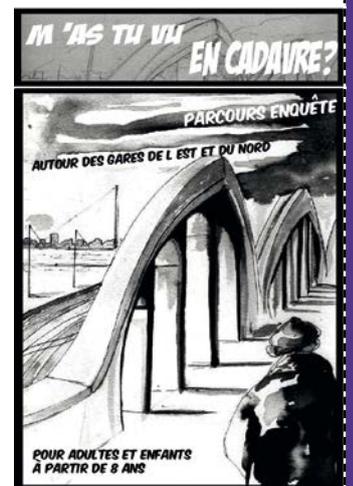
1/2 JOURNÉE

Paris 10^e

Départ pour un polar

Enquête autour des gares du Nord et de l'Est

S'attachant aux pas du célèbre détective Nestor Burma, un itinéraire vous sera conté autour des gares du Nord, de l'Est et le long du canal Saint-Martin. Départ pour le polar... De passages en écluses, de cafés en ruelles, l'histoire d'un quartier aux multiples brassages se révèle, au fil d'affaires non résolues, de faits divers, d'anecdotes réelles ou de fiction. Les étapes de la balade vous réservent une énigme à résoudre, faisant appel à l'observation, la déduction, un brin d'orientation : entre rébus, casse-tête et cadavres exquis...



15€ /pers. 1h30

min. 15 / max. 20 ■ Tous les jours sauf le dimanche et le lundi selon saisons.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Pantin

EXCLUSIVITÉ

La brasserie Gallia



Symbole du renouveau brassicole, Gallia est une marque de bière emblématique de Paris de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Dans les années 60, menacée par la concurrence et la concentration des brasseries, la production de la bière Gallia est abandonnée. Elle connaît depuis 2009 une deuxième vie sous l'impulsion de deux jeunes entrepreneurs qui décident de relancer Gallia, récemment implantée à Pantin. La visite se termine par une dégustation d'une sélection de bières élaborées par le maître-brasseur.

7€ /pers.  

 min. 12 / max. 25 ■ Du lundi au vendredi.

1/2 JOURNÉE

Pierrefitte-sur-Seine

Les Archives Nationales

Visitez le bâtiment des Archives Nationales, imaginé par l'architecte italien Massimiliano Fuksas. Vous découvrirez l'envers du décor de ce monument contemporain renfermant les documents de l'Histoire de France depuis la Révolution. Guidés par un conférencier, vous vous mettez à la place d'un document et suivez son trajet, depuis l'inventaire jusqu'à la salle de consultation au public, en passant par son lieu de conservation et l'atelier de restauration. Un lieu inédit qui ne manquera pas de vous surprendre ! Visite suivie d'une collation en crêperie dans le centre de Saint-Denis, à une station de métro.



11€ /pers.   

 min. 15 / max. 20 ■ Les mardis, jeudis et vendredis.

JOURNÉE

Sèvres – Saint-Denis

Métiers d'art : de la fabrication à la conservation

La Manufacture nationale de Sèvres

Découverte de la production de porcelaine de Sèvres : une salle d'exposition agrémentée de projections vidéo vous permettra de comprendre les techniques de fabrication de la fameuse porcelaine, de la fabrication de la pâte à la décoration en passant par le façonnage. Vous circulerez ensuite dans ce lieu de production unique au monde, en activité depuis le XVIII^e siècle. La visite de deux ateliers vous offrira l'opportunité d'admirer le savoir-faire des artisans travaillant dans un souci de perfection universellement reconnu.



Les réserves du Musée des Arts et Métiers

Ces réserves réalisées par l'architecte François Deslaugiers dans le cadre de la rénovation du Musée des arts et métiers et inaugurées en 1994, sont spécialisées dans la conservation de collections patrimoniales. Elles renferment les neuf dixièmes d'une fabuleuse collection de 80 000 objets et dessins, témoins de l'histoire des techniques, du XVII^e siècle à nos jours. Dans ce lieu habituellement fermé au public, découvrez comment cette collection est conservée et restaurée, grâce aux techniques les plus modernes.



57€ /pers.  

 min. 20 / max. 40 ■ Les lundis, jeudis et vendredis
■ Car indispensable, non fourni.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Paris 7^e

Coulisses de la Tour Eiffel et croisière sucrée sur la Seine



Accompagnés par un guide, vous accéderez aux coulisses de ce prodigieux monument. Pénétrez dans l'ancien bunker dissimulé sous le Champ de Mars. En véritables privilégiés, glissez-vous en backstage dans l'imposante salle des machines d'origine qui contrôle toujours les ascenseurs. Au 2^e étage, un point de vue étonnant et insolite vous attend. Tel un VIP, vous monterez sur le toit du prestigieux restaurant « Le Jules Verne » et découvrirez un panorama inédit de Paris à 360°. Puis, vous embarquerez pour une croisière d'une heure au cœur de Paris et de ses plus célèbres monuments, tout en savourant une crêpe et une boisson. Autre thème de croisière possible sur devis : La Seine et ses ports.



39 € /pers.



Croisière avec apéritif : nous consulter.



min. 15 ■ Tous les jours d'octobre à avril.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e

EXCLUSIVITÉ

Le service des Canaux vous accueille



Vitrine technologique au XIX^e siècle grâce à ses usines de pompage, ses ponts mobiles et ses écluses, le réseau fluvial de la Ville de Paris devient un modèle d'utilisation des technologies actuelles les plus avancées dans les domaines de l'automatisme, de l'informatique et de la communication. Vous découvrirez l'Écluse du Pont de Flandre et son programme de télégestion permettant aux éclusiers de contrôler et piloter les sept écluses télécommandées du canal Saint-Denis. Les éclusiers assurent notamment les échanges d'informations et d'instructions avec les usagers ainsi que le contrôle visuel.

100 € /groupe



+12 € /pers.



min. 10 / max. 20 ■ Du lundi au vendredi.

1/2 JOURNÉE

Paris 20^e

Sur la piste des entreprises pionnières de l'Est Parisien

Venez participer à une balade patrimoniale assortie d'une rencontre avec un artisan des métiers d'art, attaché à la valorisation de traditions anciennes. Vous irez à la rencontre de la mémoire, partielle, oubliée, disparue, des entreprises familiales du 20^e arrondissement. Au fil des rues, très passantes, ou discrètes, une façade, un portail, une enseigne livrent les indices tenus d'affaires jadis prospères, dont la renommée franchit les limites de la capitale et de l'Hexagone pour tenter l'aventure internationale. L'atelier visité est en fonction de la disponibilité de l'artisan : par exemple, atelier de chapelière-modiste.



17 € /pers.



min. / max. 13 ■ Tous les jours.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e

EXCLUSIVITÉ

Au cœur de la Géode



Conçue par Adrien Fainsilber et Gérard Chamayou et inaugurée en 1985, la Géode dispose d'un écran de 1 000 m², l'un des plus grands au monde, qui recouvre la quasi-totalité de la salle. Elle propose aujourd'hui l'expérience de la 3D-relief, qu'il s'agisse de programmes à sensations, de films documentaires ou de films de fiction. Rentrez dans la cabine de projection, un technicien vous y accueillera et vous présentera le fonctionnement de cette étonnante et impressionnante machinerie. Visite suivie de la projection d'un film.

150 € /groupe



+10 € /pers.



min. / max. 10 ■ Du mardi au vendredi, uniquement le matin.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Paris 10^e

La Gare du Nord et son quartier



Deuxième gare du monde en matière de trafic voyageur ! La balade débutera par une visite de l'édifice et vous conduira à un voyage dans le temps pour découvrir

l'histoire de la gare et le rôle qu'elle a joué sur son quartier. Construite par l'architecte Jacques Hittorff, vous découvrirez sa façade et ses statues monumentales, son hall et le développement du chemin de fer en France. Puis vous visiterez l'ancien Enclos Saint-Lazare, l'église Saint-Vincent de Paul, également réalisée par Hittorff, et vous finirez par la découverte du marché couvert Saint-Quentin et l'histoire des foires parisiennes, notamment celles du 10^e arrondissement.

14€ /pers.   

 min. 15 / max. 30 ■ Du mardi au vendredi. Week-end, nous consulter.

1/2 JOURNÉE

Paris 10^e

La Gare de l'Est et son quartier



Initialement appelée Gare de Strasbourg, elle est située à proximité de la gare du Nord. Cette balade vous permettra de comprendre pourquoi le quartier a hérité, au milieu du XIX^e siècle, de deux gares très rapprochées. Vous découvrirez sa façade et ses sculptures, le hall, mais aussi le point de vue sur les voies ferrées depuis le pont Lafayette. Passage par la rue d'Alsace et le célèbre mur végétal de Patrick Blanc, puis l'ancien couvent des Récollets. Une promenade dans le square Villemin sera l'occasion d'évoquer le canal Saint-Martin tout proche. La visite se terminera par l'église Saint-Laurent et ses peintures sur lave émaillée.

14€ /pers.   

 min. 15 / max. 30 ■ Du mardi au vendredi. Week-end, nous consulter.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

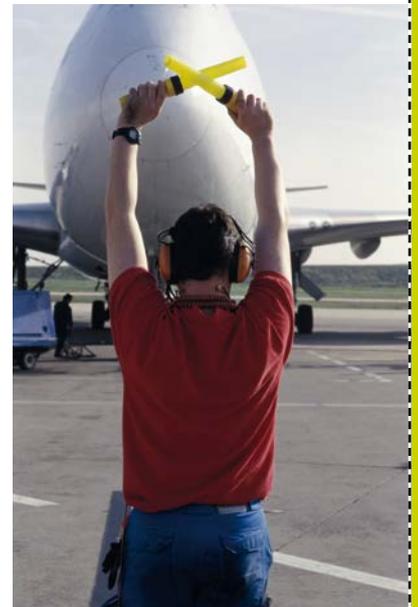
JOURNÉE

Roissy- le Bourget

La conquête aérienne

L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Découverte du 8^e plus important aéroport du monde, avec plus de 65 millions de passagers ! Sous la conduite du guide et en autocar, vous apprécierez l'immensité du site : l'aérogare 1, le seul labellisé Patrimoine du XX^e siècle, l'aérogare 2 et ses 6 terminaux, l'aérogare des charters, les 4 pistes, les 3 tours de contrôle, la zone de fret, les nouvelles aérogares S3 et S4 dédiées à Air France et 2G aux avions régionaux. Vous découvrirez les futures extensions et serez impressionnés par le ballet incessant des Airbus, Boeing, Embraer, Fokker et autres... dont le géant des airs : l'Airbus A380 !



Le Musée de l'Air et de l'Espace - Le Bourget

Sur une surface de 13 ha, vous suivrez l'histoire commentée de l'aviation, depuis les premiers ballons jusqu'au Concorde, et découvrirez l'une des plus riches collections au monde d'objets et d'avions originaux. Vous poursuivrez votre itinéraire, cette fois librement, jusqu'au Boeing 747 aménagé, en partenariat avec Boeing et Air France pour découvrir des espaces interdits comme les soutes, les réservoirs de carburant, les trappes des trains d'atterrissage, l'intendance. Profitez-en aussi pour visiter le Sierra Delta et les Concorde, « l'avion des records ».

55€ /pers.  

 min. 20 ■ Tous les jours sauf le lundi. ■ Car indispensable, non fourni.

1/2 JOURNÉE

Canal de l'Ourcq**Croisière cinéma :
" Boat Movie "**

Savez-vous qu'un film français sur deux est tourné en Ile-de-France et des cinéastes viennent du monde entier, en particulier en Seine-Saint-Denis où l'activité cinématographique est très bien implantée (studios, écoles

de cinéma...). Lors d'un parcours original en bateau, le long du canal de l'Ourcq, un comédien vous fera revivre des scènes célèbres et découvrir des lieux de tournage. Un goûter vous sera ensuite servi à bord de la « Péniche cinéma », au sein du Parc de la Villette, qui vous fera découvrir le court-métrage, à l'aide d'une projection.

54 € /pers.   

 min. 40 ■ Tous les jours.

JOURNÉE

Paris 19^e**Croisière Cité des
Sciences et de l'Industrie****Croisière sur le Canal de l'Ourcq...**

Tout commence au Bassin de la Villette. Après le passage sous le centenaire Pont de Crimée, la croisière vous mènera à l'écluse du pont de Flandre, la plus haute d'Ile-de-France. Après son franchissement, le bateau traversera le Parc de la Villette, puis vous découvrirez les « nouveaux » Moulins de Pantin, le Centre National de la Danse et les anciens locaux de stockage de la Chambre de Commerce et d'Industrie, installés dans les années trente, à l'embranchement d'une voie ferrée et destinés initialement au stockage du grain et de la farine. Ce bâtiment connaît une nouvelle vie puisqu'il accueille, depuis peu, le siège d'une grande agence de publicité.

...La Cité des Sciences et de l'Industrie

Au cours d'une visite libre, vous partirez à la découverte d'Explora qui regroupe les principales expositions permanentes sur des thèmes variés : les mathématiques, l'image, les sons, les jeux de lumière, l'espace, l'océan, l'énergie, l'automobile, les roches et volcans, étoiles et galaxies... Ouvert depuis maintenant 30 ans, sur l'ancien site des abattoirs de Paris, lieu unique et privilégié, la Cité des Sciences est un passage obligé et enchanteur qui aiguise la curiosité de tous les publics.



61 € /pers.   

 min. 30 ■ Du mardi au vendredi. Week-end, nous consulter.

1/2 JOURNÉE

Canal Saint-Martin**Croisière du Vieux Paris**

Embarquez au pied du Musée d'Orsay, glissez devant le jardin des Tuileries, le Louvre, l'île de la Cité et Notre-Dame, et soudain, la première écluse et l'entrée dans le canal Saint Martin, le Port de l'Arsenal et le génie de la Bastille qui vous contemple du haut des 52 mètres de sa colonne. Le bateau s'engouffre dans la nuit sous une mystérieuse voûte souterraine... Au sortir du tunnel, c'est le canal Saint-Martin dans toute sa poésie. Garantie et les « Enfants du Paradis » ne sont pas loin, « L'atmosphère » est au rendez-vous ! Arrivée au Parc de la Villette.

17 € /pers.  

 min. 20 ■ Tous les jours. ■ Trajet possible dans les 2 sens.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Saint-Ouen

Balade graff : faites le mur à Saint-Ouen !



Du graffiti à la mosaïque, en passant par les enseignes et le trompe-l'œil, découvrez la richesse de l'art mural à Saint-Ouen. De nombreux artistes ont œuvré dans la ville faisant ainsi de Saint-Ouen un musée à ciel ouvert où les murs deviennent des tableaux. Partout en France, on assiste à une explosion de l'intérêt pour le « street art » ou « art urbain ». Publicités, films, livres, expositions, produits de luxe... Ce graphisme souvent associé à la culture hip-hop, apparu à la fin des années 60, est aujourd'hui très présent dans notre univers visuel.

22€ /pers.

min. 12 / max. 20 ■ Du lundi au vendredi. Week-end, nous consulter.

1/2 JOURNÉE

Montreuil

Les multiples visages de Montreuil

Ville d'artistes, ville ouvrière, ville monde, ville bobo, ville à la mode, ville au passé horticole, ville populaire... Montreuil a construit ses diverses images au gré de ses évolutions sociales, urbanistiques, industrielles. Mais qu'en est-il réellement ? À travers une balade dans le bas et le haut Montreuil, découvrez les différentes atmosphères et la diversité d'acteurs qui règnent sur la ville. Les anecdotes, les rencontres et la découverte de lieux atypiques donneront à voir le vrai Montreuil, celui de ses habitants, de ses acteurs associatifs, de ses artistes et de ses commerçants.



16€ /pers.

min. 8 / max. 15 ■ Tous les jours.

1/2 JOURNÉE

La Courneuve

EXCLUSIVITÉ

La Route des Indes



Un voyage en Asie : depuis de nombreuses années des personnes originaires de l'Inde, du Sri Lanka, du Pakistan et du Bangladesh se sont installées à La Courneuve. Certaines ont ouvert des magasins, des restaurants, des lieux de culte ou des associations. L'occasion vous est donnée de découvrir et de mieux comprendre la diversité de ces populations, leurs différentes langues, religions, cultures et cuisines. Rencontres prévues avec les communautés et avec des commerçants. Dégustation incluse d'encas punjabi !

19€ /pers. Option Déjeuner sur demande.

min. 7 / max. 15 ■ Les lundis, mercredis et jeudis, le matin uniquement.

1/2 JOURNÉE

Paris 18^e

Le Paris Noir : de Pigalle à la Goutte d'Or



Tantôt bastion ouvrier, terre d'immigration ou lieu d'encanaillement, voilà un quartier à découvrir pour mieux comprendre la ville. Espace en perpétuelle évolution et d'une rare diversité, c'est ici que se prépare le Paris de demain. Vous vous baladerez de Pigalle à Château-Rouge, en découvrant le Moulin Rouge et les Grands Cabarets, de l'art Nègre au cubisme et les commerces exotiques. Une manière de revivre l'histoire du quartier et d'un Paris noir, dès le début du XX^e siècle.

18€ /pers.

min. 20 ■ Tous les jours.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

1/2 JOURNÉE

Saint-Denis

Atelier graff



Rencontrez un artiste qui vous proposera, dans un premier temps, une approche et compréhension de ce mouvement artistique et contemporain que sont le street art et le graffiti, ainsi que leurs techniques, avant de vous confier le support et les aérosols qui vous permettront de vous essayer à cet art !

30 € /pers.   Hors location de salle.

 min. 20 / max.25 ■ Tous les jours.

1/2 JOURNÉE

Paris 19^e

Réalisez un portrait 100% végétal

Comment extraire des végétaux la substance colorée afin de créer peintures et dessins ? Traduisez sur papier les variations de l'encre magique tirée d'un légume. En utilisant des nuances de violet, de rose et de bleu, en fonction d'une alchimie simple et naturelle, exercez votre créativité en toute liberté. Vous partirez à la découverte des jardins passagers de la Villette, de leurs plantes et de leurs couleurs et récolterez les matériaux pour réaliser un portrait 100 % végétal, sans crayon ni pinceau ! *Créé en collaboration avec l'association Les Ateliers de la nature.*



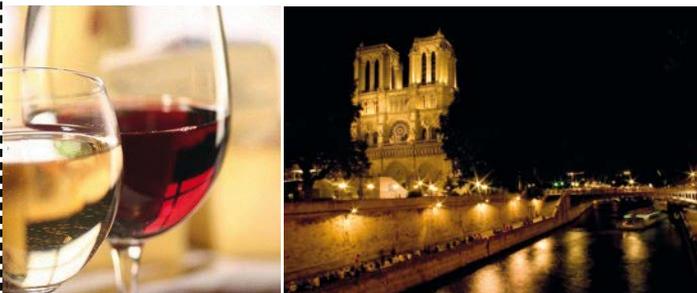
20 € /pers.   Option déjeuner ou collation sur demande.

 min. / max. 20 ■ Tous les jours.

1/2 JOURNÉE

Paris 12^e

Croisière "Faites votre vin sur la Seine !"



À l'heure de l'apéritif, vous embarquerez pour une croisière atelier-dégustation, animée par un spécialiste. Votre promenade débutera au port de l'Arsenal et vous pourrez admirer les incontournables monuments parisiens : Notre Dame, la Conciergerie, les musées du Louvre et Orsay, en dégustant trois cépages précautionneusement choisis par notre partenaire. Autour des cuves des vins issus de grandes régions viticoles s'ensuivra une petite explication ludique sur leur caractère et leur terroir... Puis, vous fabriquerez votre propre assemblage et repartirez avec votre bouteille personnalisée.

66 € /pers.   Option Canal Saint-Martin sur demande.

 min. 30 ■ Tous les jours.

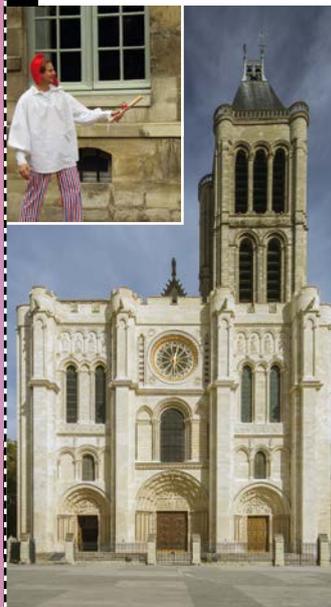
1/2 JOURNÉE

Saint-Denis

EXCLUSIVITÉ

Rallye révolutionnaire

Sur les traces des sans-culottes



Ce rallye vous propose de reconstituer un épisode hautement symbolique de la Révolution française. Celui de la profanation des tombes royales de la Basilique de Saint-Denis. 153 corps de rois, reines, princes et princesses furent ainsi jetés dans des fosses communes. Pour cela, munis d'une feuille de route, vous interrogerez un sans-culotte, parcourrez le récit d'un révolutionnaire, témoin de cet incroyable période. Vous entrez dans le carmel, aujourd'hui Musée d'Art et d'Histoire, pour enfin mettre à jour l'impitoyable vérité. Puis, toutes les équipes se retrouvent en crêperie pour une collation.

25 € /pers.    

 min. 10 / max. 50 ■ En semaine sauf le mardi. Week-end, nous consulter.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

JOURNÉE

Saint-Denis – Rueil-Malmaison

Au temps de Napoléon Bonaparte



La Maison d'éducation de la Légion d'honneur

L'ancienne abbaye royale de Saint-Denis, fondée au VII^e siècle, a été successivement reconstruite par différents architectes. Achevée sous le règne de Louis XV, au XVIII^e siècle, elle fut transformée en Maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur par Napoléon et accueille aujourd'hui près de 500 élèves au sein d'un nouvel établissement scolaire construit à la fin des années 1980. L'ensemble architectural, qui demeure marqué par les anciens bâtiments de l'abbaye, s'ouvre sur un vaste parc et constitue un lieu magique en plein cœur de la ville.

Le Château de Malmaison



Acquis en 1799 par Joséphine et Napoléon Bonaparte qui recherchaient une terre aux environs de Paris, le château de Malmaison est un exemple unique pour son

décor et son mobilier de style consulaire. Les séjours de Napoléon et de Joséphine à la Malmaison se partageaient entre repos, détente et travail. Parties de jeux, déjeuners champêtres, bals et spectacles, rythmaient alors la vie quotidienne de la Malmaison, entre deux conseils des ministres. Après son divorce, en 1809, Joséphine continua à vivre dans cette demeure jusqu'à son décès. On peut d'ailleurs toujours découvrir au premier étage, la chambre dans laquelle elle s'est éteinte le 29 mai 1814. Grâce à de nombreux travaux de restauration, les appartements ont retrouvé leur caractère authentique.

59€ /pers.



min. 20 / max. 30 ■ Les jeudis et vendredis. ■ Car indispensable, non fourni.

JOURNÉE

Saint-Denis – Vincennes

Au temps des Rois de France



Le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis

Depuis 1981, l'ancien Carmel de Saint-Denis abrite le musée d'Art et d'Histoire. L'histoire du monastère des carmélites, fondé en 1625, fut marquée de 1770 à 1787 par le séjour de Madame Louise de France, fille de Louis XV. Dans l'ancien réfectoire sont rassemblés plus de 600 objets provenant des fouilles archéologiques effectuées à Saint-Denis : poteries et bijoux mérovingiens, sculptures romanes, verreries et étains... Une apothicairerie présente l'un des plus beaux ensembles de céramiques pharmaceutiques de France.

Le Château de Vincennes

La visite du château de Vincennes vous fera découvrir la Sainte-Chapelle ouverte après deux campagnes successives de restauration (verrières de la nef et restauration des décors peints et sculptés) ainsi que le Donjon, plus haute fortification médiévale d'Europe subsistant de nos jours (52 m), rouvert en 2007 après 11 années de restauration ! Un plongeon dans l'histoire du Château à l'époque de Charles V ainsi que dans l'espace carcéral du Donjon et de ses célèbres prisonniers (le Marquis de Sade, Mirabeau, Diderot...). Ce château demeure le seul témoignage d'une résidence royale médiévale conservée jusqu'à nos jours.



53€ /pers.



En partenariat avec Val de Marne Tourisme.

min. 20 ■ Tous les jours sauf le mardi et le dimanche. ■ Car indispensable, non fourni.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

JOURNÉE

Écouen – Saint-Denis

Journée Renaissance

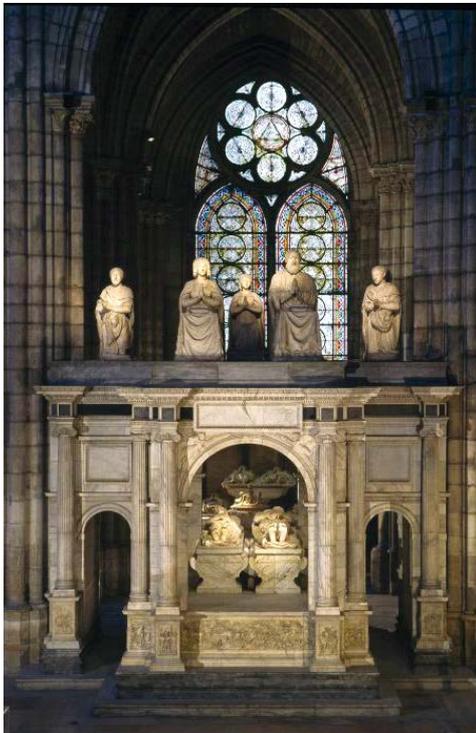


Le Château d'Écouen

Le château d'Écouen, véritable joyau architectural, surplombant la belle étendue de la plaine du pays de France, abrite aujourd'hui le Musée national de la Renaissance en lui offrant un écrin majestueux. Ses collections présentent de véritables trésors des arts décoratifs européens : mobilier, orfèvrerie, émaux peints, majoliques, tapisseries... Découvrez, avec un guide, les bijoux de cette grande époque de l'histoire française et européenne, et profitez de son parc façonné par Jules Hardouin-Mansart.

La Basilique-cathédrale sous la période Renaissance

Près de Paris, venez visiter la Basilique-cathédrale de Saint-Denis, premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique. Avec votre guide, revivez la période de la Renaissance, avec Catherine de Médicis qui y fit construire la Rotonde des Valois. C'est également à Saint-Denis qu'en 1593 Henri IV abjura le protestantisme. Découvrez la nécropole royale et sa collection unique en Europe de plus de 70 gisants et tombeaux sculptés, dans la lumière colorée des vitraux des XII^e et XIX^e siècles.

**59€** /pers.

En partenariat avec Val d'Oise tourisme.

min. 20 ■ Tous les jours sauf le mardi et le dimanche.
■ Car indispensable, non fourni.

Tous nos prix sont soumis à conditions.

JOURNÉE

Canal de l'Ourcq

À la découverte de la campagne briarde



De Paris à Trilbardou, embarquez depuis le bassin de la Villette pour une journée hors du temps et découvrez le canal de l'Ourcq, plus petit canal navigable de France ! Au fil du canal, voulu par Napoléon pour apporter l'eau potable aux parisiens, qui alors buvaient l'eau de la Seine, remontez également le cours de l'histoire... Laissez la ville et ses constructions pour naviguer sur cette merveilleuse rivière canalisée. Quel dépaysement de passer de romantiques petits ponts de pierre, d'admirer les reflets des rangées de peuplier. Remontez tranquillement la grande section pour arriver à l'écluse de Sevran, où débute la petite section du canal. Puis, traversez le Parc de la Poudrerie, où fut installée l'usine de la Poudrerie Nationale. Passé le pont levis, vous arriverez au port de Claye-Souilly où vous ferez escale pour déjeuner. Après votre repas, retrouvez-vous pendant une heure environ au XIX^e siècle, le bateau sera tracté par un cheval, comme le faisaient les bateliers. Puis le bateau continuera son périple en passant l'écluse de Fresnes, la ville de Charmentray pour arriver à Trilbardou où vous visiterez l'usine élévatrice qui permet l'alimentation en eau du canal par la Marne.

**84€** /pers.

min. 40 / max 55 ■ Tous les jours. ■ Retour en car fourni.

Billetterie pour Comités d'entreprise

- Vous êtes un Comité d'entreprise et vous voulez proposer une **offre originale de visites et balades** par l'intermédiaire d'une **billetterie centralisée**, simple et efficace à tous vos ayants-droit ?
- Profitez d'un choix parmi plus de **1 200 dates sur l'année et 400 expériences différentes** : visites d'entreprises, balades urbaines, croisières, coulisses de spectacles, visites gourmandes...
- C'est vous qui déterminez le taux de réduction à accorder, ainsi qu'un montant plafond de votre participation.
- Vous bénéficierez d'un **code unique** pour votre Comité d'entreprise, à communiquer à vos ayants-droit, leur donnant accès à l'ensemble de l'offre de visites et balades.

Sans abonnement et sans minimum de commande.

Vos événements d'entreprises

- Soirées thématiques, arbres de Noël, séminaires, réunions professionnelles, incentives ludiques ou culturelles, rallyes...
- Indispensable à la réussite de votre événement, le Nord-Est Parisien vous propose une sélection de prestataires de services et de fournisseurs de l'événementiel pour vous accompagner dans l'organisation de vos manifestations. Plus de 150 lieux accueillent vos événements, de 5 à 80 000 personnes !

Votre programme sur mesure

- Tout au long de l'année, profitez d'une étonnante programmation d'événements dans le Nord-Est Parisien : festivals, expositions, concerts, spectacles et tournois sportifs...

Renseignements :

01 49 15 98 98

groupes@tourisme93.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - Les Agences de Réservation Touristique

Les Agences de Réservation Touristique, membres du Réseau National des Destinations Départementales (Rn2D), sont conçues pour assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations de loisirs et d'accueil, principalement en espace rural. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre. Les Agences de Réservation Touristique sont des instruments d'intérêt général mis à la disposition de tous les types de prestataires qui en sont membres et qui ont passé avec eux une convention de mandat.

Article 1 bis - Information

La présente brochure constitue l'offre préalable visée par les conditions générales ci-contre. Toutefois des modifications peuvent naturellement intervenir dans la nature des prestations. Conformément à l'article R211-5 du Code du Tourisme, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client, par l'Agence de Réservation Touristique avant la conclusion du contrat.

Article 2 - Responsabilité

L'Agence de Réservation Touristique est responsable dans les termes de l'article L211-16 du Code du Tourisme, qui stipule : « Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article L. 211-1 est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ce contrat ait été conclu à distance ou non et que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci et dans la limite des dédommagements prévus par les conventions internationales. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. »

Article 3 - Réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 25% du prix du séjour et un exemplaire du contrat signé par le client, ont été retournés à l'Agence de Réservation Touristique avant la date limite figurant sur le contrat. Cependant toute option téléphonique ou écrite n'est reconnue par l'Agence de Réservation Touristique que comme une prise d'intérêt à l'une de ses réalisations. Elle ne peut occasionner aucune réservation de sa part.

Article 4 - Inscriptions tardives

En cas d'inscriptions tardives moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Article 5 - Règlement du solde

Le client devra verser au service de réservation, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début des prestations (excursion, séjour,...), sans réserve du respect de l'article R. 211-6, 10) du Code du Tourisme, ainsi que la liste nominative des membres du groupe comportant la liste précise des personnes partageant les chambres. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 - Bons d'échange

Dès réception du solde, le service de réservation adresse au client un bon d'échange que celui-ci doit remettre au(x) prestataire(s) lors de son arrivée, et éventuellement pendant le séjour.

Article 7 - Arrivée

Le groupe doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le (ou les) bon(s) d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Article 8 - Annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par télégramme à l'Agence de Réservation Touristique. L'annulation émanant du client entraîne, outre les frais de dossier, les retenues suivantes :

a) D'individuels dans un groupe :

- annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : 10 % du prix du séjour,
- annulation entre le 30^{ème} et le 21^{ème} jour inclus : 25 % du prix du séjour,
- annulation entre le 20^{ème} et le 8^{ème} jour inclus : 50 % du prix du séjour,
- annulation entre le 7^{ème} et le 2^{ème} jour inclus : 75 % du prix du séjour,
- annulation à moins de 2 jours : 90 % du prix du séjour.

En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

b) D'un groupe :

- jusqu'à 60 jours avant le départ : 23D / personne,
- entre 30 et 21 jours : 25 % du forfait / personne,
- entre 20 et 8 jours : 50 % du forfait / personne,
- entre 7 et 2 jours : 75 % du forfait / personne,
- moins de 2 jours du départ ou non présentation du groupe : 100 % du forfait / personne.

Article 9 - Interruption de séjour

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 10 - Assurances

L'Agence de Réservation Touristique attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes

Article 11 - Modification par le service de réservation d'un élément substantiel du contrat

Se reporter à l'article R211-9 du Code du Tourisme.

Article 12 - Annulation du fait du vendeur

Se reporter à l'article R211-10 du Code du Tourisme.

Article 13 - Empêchement pour le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat

Se reporter à l'article R211-11 du Code du Tourisme.

Article 14 - Réclamation

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Agence de Réservation Touristique dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception, et peut être signalée par écrit, éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de service concerné.

Article 15 - Hôtels

Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle». Le jour du départ, la chambre doit être libérée avant midi.

Article 16 - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Les Agences de Réservation Touristique ont souscrit une assurance auprès de leur compagnie d'assurance par année d'assurance et par sinistre, dommages corporels, matériels et immatériels confondus, afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que l'Agence de Réservation Touristique peut encourir. Conformément à la loi «Informatique et libertés» les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de l'Agence de Réservation Touristique et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme (Loi du 22/07/2009)

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 En savoir plus sur cet article...

Modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit de modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : -soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; -soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci est refusée par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

DESTINATION GROUPES

Le réseau de spécialistes des voyages sur mesure en France pour les groupes

41 départements “ experts ” à votre service.

Avec 20 ans d'expérience, “ **Destination Groupes** ” s'affirme aujourd'hui comme l'**acteur incontournable** pour l'organisation de vos **excursions, séjours et circuits** en France. Le réseau des **41 agences de réservations départementales** réparties sur tout le territoire exerce ses activités **dans le respect du code du Tourisme** et de la loi du 22 juillet 2009 relative à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours, dans l'objectif de **faciliter la préparation** de tous vos séjours et excursions, en tenant à votre disposition des **équipes de professionnels qualifiés** maîtrisant leur territoire et capables de répondre à vos demandes.

Votre fidélité récompensée

Pour chaque réservation effectuée auprès d'une de nos agences, bénéficiez d'un chèque fidélité vous rapportant des points :

- 1 journée réservée
(2 visites + 1 repas minimum) = **1 point**
- 1 séjour d'une nuit = **2 points**
- 1 séjour de plus d'une nuit = **3 points**

Lorsque vous aurez cumulé 10 points, Destination Groupes vous offrira un bon cadeau d'une valeur de 150 € à valoir sur un prochain séjour en groupe ou individuel dans l'un des départements adhérents.

Valable jusqu'au 31/12/2017 pour les 50 premières enveloppes retournées.



Cette brochure est éditée par le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis. Elle est remise à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, ce document peut contenir des erreurs ou omissions. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des variations de tarifs et de prestations. Ces modifications éventuelles ne sauraient engager la responsabilité du Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis.

Restez en contact avec le réseau



Pour répondre à toutes vos demandes de séjours et excursions en France, nos conseillers Destination Groupes, présents dans 41 Agences de Réservation Touristiques implantées au cœur des destinations, vous proposent une large gamme d'hébergements, visites, spectacles, et autres expériences des plus classiques aux plus insolites. Ambassadeurs de leurs territoires, à la fois passionnés et professionnels reconnus depuis plus de 30 ans, ils sauront vous proposer des solutions sur-mesure pour tous vos projets.

À travers des valeurs et engagements partagés tels que la proximité et l'expertise, nos équipes deviendront de véritables accélérateurs de réussite pour vos voyages en groupes.

N'hésitez pas à les contacter !

GRANDEST

10 AUBE

Tél : 03 25 42 50 83
www.aube-champagne.com
estelle.mazard@aube.fr

52 HAUTE-MARNE

Tél : 03 25 30 31 90
www.tourisme-hautemarne.com
groupes@tourisme-hautemarne.com

NOUVELLE AQUITAINE

16 CHARENTE

Tél : 05 45 69 40 49
www.lacharente.com
groupes@lacharente.com

19 CORRÈZE

Tél : 05 55 29 58 67
www.tourismecorreze.com
pbreuil@correze.fr

24 DORDOGNE

Tél : 05 53 35 50 33
www.perigord-reservation.com
groupes@tourismeperigord.com

87 HAUTE-VIENNE

Tél : 05 55 79 72 45
www.tourisme-hautevienne.com
reservationtourisme@cdt87.com

AUVERGNE RHONE-ALPES

03 ALLIER

Tél : 04 70 46 81 63
www.allier-auvergne-tourisme.com
c.burdet@allier-tourisme.net

42 LOIRE

Tél : 04 77 59 96 66
www.reservation.loiretourisme.com
agencereservation@loiretourisme.com

43 HAUTE-LOIRE

Tél : 04 71 07 41 65
www.auvergnevacances.com
groupes@auvergnevacances.com

73 SAVOIE

74 MONT-BLANC
Savoie Mont Blanc Tourisme
Tél : 04 50 51 61 16
groupes.savoie-mont-blanc.com/
Email : groupes@smbtourisme.com

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25 DOUBS

Tél : 03 81 21 29 77
www.doubs.travel/groupes
groupes@doubs.com

BRETAGNE

22 CÔTES D'ARMOR

Tél : 02 96 62 72 23
www.cotesdarmor.com
groupes.cotesdarmor@cad22.com

29 FINISTÈRE

Tél : 02 98 76 25 26
www.finisteretourisme.com
rafael.leborgne@finisteretourisme.com

35 HAUTE BRETAGNE - ILLE-ET-VILAINE

Tél : 02 99 78 50 30
www.bretagne35.com
t.guerin@bretagne35.com

56 MORBIHAN

Tél : 02 97 42 61 60
www.morbihan.com
promotion-commerciale@morbihan.com

CENTRE - VAL DE LOIRE

18 BERRY - CHER

Tél : 02 48 48 00 19
www.berryprovince.com
vincent.gerbier@ad2t.fr

28 EURE-ET-LOIR

Tél : 02 37 84 01 02
www.tourisme28.com
infogroupes@tourisme28.com

36 BERRY - INDRE

Tél : 02 54 07 36 56
www.berryprovince.com
acommune@berry.fr

37 INDRE-ET-LOIRE

Tél : 02 47 27 27 32
www.valde Loire-tourisme.fr
groupes@valde Loire-tourisme.fr

45 LOIRET

Tél : 02 38 62 97 34
www.reservation-loiret.com
groupes@reservation-loiret.com

ÎLE-DE-FRANCE

77 SEINE-ET-MARNE

Tél : 01 60 39 60 45
www.tourisme77.fr
puentel@tourisme77.fr

93 SEINE-SAINT-DENIS

Tél : 01 49 15 98 98
www.tourisme93.com
groupes@tourisme93.com

94 VAL DE MARNE

Tél : 01 55 09 16 22
www.tourisme-valdemarne.com
babet@tourisme-valdemarne.com

95 VAL D'OISE

Tél : 01 30 73 39 18
www.valdoise-tourisme.com
c.elleboode@valdoise-tourisme.com

OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

09 ARIÈGE

Tél : 05 61 02 30 72
www.ariegepyrenees.com
groupes@ariegepyrenees.com

30 GARD

Tél : 04 66 36 98 13
www.tourismegard.com
reservation@tourismegard.com

48 LOZÈRE

Tél : 04 66 65 71 92
www.lozere-resa.com
n.bonnal@lozere-resa.com

65 HAUTES-PYRÉNÉES

Tél : 05 62 56 70 01
www.tourisme-hautes-pyrenees.com
laboutique.groupe@ha-py.fr

81 TARN

Tél : 05 63 77 01 60
www.tourisme-tarn.com
annick.berthome@tourisme-tarn.com

82 TARN-ET-GARONNE

Tél : 05 63 21 79 65
www.tourisme-tarnetgaronne.com
armelle.giudicelli@tourisme82.com

HAUTS DE FRANCE

02 AISNE

Tél : 03 23 27 76 80
www.evasion-aisne.com
reservation@aisne-tourisme.com

59 NORD

Tél : 03 20 57 53 11
www.tourisme-nord.fr
resagroupes@cdt-nord.fr

60 OISE

Tél : 03 64 60 60 01
www.oisetourisme.com
reservation@oisetourisme.com

62 PAS-DE-CALAIS

Tél : 03 21 10 34 40
www.pas-de-calais-tourisme.com
groupes@pas-de-calais.com

80 SOMME

Tél : 03 22 71 22 74
www.somme-tourisme.com
r.gambier@somme-tourisme.com

NORMANDIE

27 EURE

Tél : 02 32 62 84 49
www.eure-tourisme.fr
groupes@eure-tourisme.fr

61 ORNE

Tél : 02 33 15 00 06
www.escaporne.fr
groupes@orne.fr

PAYS DE LA LOIRE

53 MAYENNE

Tél : 02 43 53 52 43
www.mayenne-tourisme.com
reservation@mayenne-tourisme.com

72 SARTHE

Tél : 02 72 88 18 75
www.tourisme-en-sarthe.com
i.guet@sarthe-developpement.com

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

05 HAUTES-ALPES

Tél : 04 92 53 22 03
www.hautes-alpes-seminaires.fr
isabelle.nicolas@hautes-alpes.net

ÎLE DE LA REUNION

974 ÎLE DE LA RÉUNION

Tél : 02 62 90 78 89
www.resa.reunion.fr
conception@reunion.fr

TOURISME & TERRITOIRES CLUB GROUPES

E-mail : groupes@tourisme-territoires.net

www.destination-groupes.net

Le numéro d'immatriculation, le nom de l'assureur et du garant de chaque Agence de Réservation Touristique sont mentionnés dans les brochures départementales.



Toute l'offre Groupes du Nord-Est Parisien en 1 "clic"!

NORD-EST
PARISIEN

seine
saint
denis
TOURISME

www.tourisme93.com/groupes



- Plus de 100 idées de sorties classées par thème et par durée
- Nos nouveautés en avant-première
- L'actualité événementielle du Nord-Est Parisien
- Nos coups de cœurs